

## FACTEURS SOCIAUX DE LA VARIATION TERMINOLOGIQUE DANS LES ENQUÊTES D'IMPLANTATION TERMINOLOGIQUE: LE CAS DU QUÉBEC DANS LES ANNÉES SUIVANT L'ADOPTION DE LA CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Jean Quirion\*

**Resumen:** Este artículo tiene como propósito determinar cómo la variación social en la terminología fue evaluada en Quebec en el transcurso de los quince años que siguieron la adopción de la Carta de la lengua francesa en 1979. Más específicamente, ¿qué factores se han propuesto para explicar tal variación y, entre ellos, cuáles se muestran decisivos? Primero, se identificaron nueve estudios substanciales realizados sobre el tema entre 1979 y 1992. Luego, de estas encuestas, se extrajeron los más importantes factores socioterminológicos. Dichos factores son: la pertenencia a un grupo social; los contextos de comunicación y los registros de lengua; las maneras de diseminar las innovaciones terminológicas; las actitudes hacia las terminologías, y las restricciones situacionales dentro de una compañía o empresa. Estos factores resultan estar remarcablemente interconectados, y la pertenencia a un grupo social los domina en su mayoría.

**Palabras clave:** Implantación; Socioterminología; Evaluación; Quebec; Variación

**Resumo:** Este artigo tem como propósito determinar como a variação social na terminologia foi avaliada em Quebec no transcurso dos quinze anos que se seguiram à adoção da Carta da língua francesa em 1979. Mais especificamente, que fatores têm sido propostos para explicar tal variação e, entre eles, quais se mostram decisivos? Primeiro, identificaram-se nove estudos substanciais realizados sobre o tema entre 1979 e 1992. Em seguida, dessas pesquisas, extraíram-se os mais importantes fatores socioterminológicos. Esses fatores são: o pertencimento a um grupo social, os contextos de comunicação e os registros de língua; as maneiras de disseminar as inovações terminológicas, as atitudes em relação às terminologias, e as restrições situacionais dentro de uma companhia ou empresa. Esses fatores resultam estar extraordinariamente interconectados e o pertencimento a um grupo social os domina em sua maioria.

**Palavras-chave:** Implantação; Socioterminologia; Avaliação; Québec; Variação

**Abstract:** The goal of this paper is to determine how social variation in terminology was assessed in Québec in the fifteen years following the adoption of the Charter of the French language in 1979. More specifically, what factors have been proposed to explain such variation and, among them, which appear to be decisive? Nine major studies conducted on the subject between 1979 and 1992 are first identified. The most important socioterminological factors are then extracted from these surveys. These factors are: membership in a social group; contexts of communication and language registers; ways of disseminating terminological innovations; attitudes towards terminologies, and situational constraints within a company or business. These factors are remarkably interconnected, and membership in a social group governs most of them.

**Keywords:** Implantation; Socioterminology; Assessment; Québec; Variation

**Cómo citar este artículo:** QUIRION, Jean. Facteurs sociaux de la variation terminologique dans les enquêtes d'implantation terminologique: le cas du Québec dans les années suivant l'adoption de la charte de la langue française. *Debate Terminológico*. No. 9, Feb. 2013; pp. 47-61

« [...] on peut dire que ce sont les facteurs humains qui priment dans le processus du changement terminologique. » (Daoust, 1981b:18)

### 1. Introduction et contexte

Un peu partout dans le monde, de nombreux efforts sont déployés pour renouveler les usages linguistiques. À l'origine de ces initiatives, on trouve parfois des organisations diverses, mais le plus souvent des gouvernements, qui cherchent à modifier l'équilibre des langues sur leurs territoires et les choix lexicaux de leurs citoyens. Dans ces pays coexistent des idiomes en concurrence. Fait intéressant, avec la facilité accrue des échanges internationaux, une telle situation se produit même sans la présence physique de locuteurs allophones à l'intérieur des frontières. On n'a qu'à penser à l'anglais, à son prestige et à son influence à l'échelle mondiale dans les domaines scientifique, financier, culturel, etc.; ce langage passe outre aux délimitations territoriales et exerce une pression extérieure. À cause du partage du sol ou de l'accès aisé aux

---

\* Professeur agrégé, École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa (Canada). Courriel: [jquirion@uottawa.ca](mailto:jquirion@uottawa.ca)

sujets parlants d'un système linguistique différent, l'idiome économiquement bien portant, celui dont l'ascendant brille ardemment, l'emportera par assimilation. Manifestation ambiguë de ce phénomène, les usagers de langues minoritaires choisiront non pas tant d'adopter un code différent, mais plutôt d'inclure dans leur lexique des mots ou des expressions de l'idiome dominant. On trouve en République tchèque, au Japon, en Allemagne, en Catalogne, au Brésil, etc. des emprunts à l'anglais intégraux ou adaptés, alors que ces pays ne comptent pas de contingents massifs de locuteurs de cette langue; ils partagent plutôt un espace virtuel avec l'anglais. Cela se vérifie notamment dans les domaines spécialisés, où les vocables usités seront, sinon incorporés, du moins influencés par la langue dominante.

Dans les pages suivantes, l'accent sera placé sur la terminologie et, précisément, sur les tentatives de cerner l'évolution des usages. Que savons-nous des motifs qui régissent le choix des locuteurs quant à la langue des dénominations qu'ils utilisent? Certes, comme il vient d'être mentionné, le prestige et la force d'attraction d'un système linguistique jouent certainement un rôle. Parmi les diverses causes régulièrement évoquées (Rondeau, 1984; Sager, 1990; Kocourek, 1991; Dubuc, 2002; L'Homme, 2004), on recense l'euphonie, la brièveté, la dérivabilité et autres qualités liées à la facture du lexème. Certains auteurs (Picht et Draskau, 1985; Sager, 1990; Cabré, 1998; Cayer, 2002; Dubuc, 2002) signalent que les circonstances de création et de diffusion prédominent, comme la rapidité de dissémination, les moyens utilisés pour ce faire, l'influence des pairs, la présence des vocables dans les médias ou dans les dictionnaires, etc. Or, le fruit des efforts de valorisation du lexique des langues minoritaires ne se détermine pas facilement; on doit pour cela recourir à de longues et coûteuses analyses sur l'emploi des appellations. Jusqu'ici, ces dernières ont reposé, entre autres, sur des entrevues avec des spécialistes (Martin, 1998), sur des techniques d'observation (Heller, Bartholomot, Lévy et Ostiguy, 1982) ou sur des questionnaires distribués dans des milieux experts (Daoust, 1987b). Certaines méthodes de mesure s'appuient sur des enquêtes terminométriques (Quirion, 2003a; Quirion, 2003b; Loinaz Beristain, 2008; Karabacak, 2009a; Karabacak, 2009b; Quirion, 2011); elles évaluent, à partir de corpus écrits, l'usage de termes en concurrence. Au fil des ans, quelques dizaines d'études ont ainsi été réalisées – à notre connaissance – au Québec, en Israël, en France, en Catalogne et en Turquie. À ce jour, cependant, nous avons été témoin d'aucune analyse globale de leurs enseignements et nous tenterons de combler partiellement ce vide.

Le présent article se fixe pour objectif de déterminer comment la variation sociale des vocabulaires a été évaluée au Québec dans les quinze années qui ont suivi l'adoption de la Charte de la langue française. Il cherchera d'abord à recenser les enquêtes sur l'implantation terminologique conduites au Québec, puis à en extraire les causes sociolinguistiques – ou, plus exactement, socioterminologiques – qui y sont étudiées. Le Québec constitue un cas remarquable d'aménagement linguistique vigoureux, lancé il y a environ 35 ans et initialement mené avec des moyens conséquents. À cette époque, le français était relativement peu valorisé dans la société québécoise. Bien que les anglophones soient inférieurs en nombre sur le territoire québécois, la proximité de 350 millions d'Anglo-Canadiens et d'Américains entretenait un vif sentiment d'insécurité linguistique chez les usagers du français. L'anglais dominait sur les plans social, économique et professionnel et son prestige favorisait l'assimilation des francophones. Afin de contrecarrer cette tendance, l'État québécois a adopté une loi qui faisait du français la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires. Il a ainsi investi massivement dans la préparation et la diffusion de vocabulaires dans des domaines variés. Ultérieurement, il en est résulté de nombreuses études sur la dissémination et l'implantation de termes, recourant à plusieurs des types d'enquête énumérés précédemment. Il s'agit donc d'un terrain fertile pour faire ressortir les influences de la société, dans ses manifestations diverses, sur les choix terminologiques dans le discours des spécialistes. Daoust (1981b:4) expose l'intérêt d'une telle approche : « Pourquoi une telle perspective [sociolinguistique]? [...] Parce que, en voulant modifier les habitudes linguistiques, la Charte [de la langue française<sup>1</sup>] vise un changement social et socio-économique dont en fait, le changement linguistique n'est que le reflet. Parce que, surtout, l'utilisation d'une terminologie, comme l'utilisation d'une langue en général, est un symbole d'identification à un groupe : elle sert de signes de reconnaissance et d'appartenance. » Le point sera donc fait sur neuf recherches menées

<sup>1</sup> La Charte de la langue française, ou Loi 101, est la loi linguistique qui a servi de pierre d'assise à l'aménagement linguistique au Québec (L.R.Q., chapitre C-11, consultable à [http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C\\_11/C11.html](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_11/C11.html)).

au Québec entre 1979 et 1992 avec une portée sociolinguistique; cette période d'une quinzaine d'années s'avère faste au niveau des moyens et de l'accent placé sur l'aspect social, intérêt qui s'est estompé au cours des vingt dernières années. Celles-ci ont vu fleurir des études statistiques, qui ont apporté un nouvel éclairage sur les facteurs d'implantation. Un mariage des deux approches jusqu'ici menées successivement pourra livrer des résultats prometteurs. L'occasion se présente de dresser l'état de la question sur les savoirs accumulés, afin de faire ressortir les lignes de force et les espaces méconnus, dans le but d'orienter favorablement les travaux futurs. Après avoir présenté la question de recherche et la méthodologie suivie, les facteurs socioterminologiques prépondérants dans les enquêtes seront exposés. Ces derniers seront analysés et les principaux axes sur lesquels peut se baser une implantation efficace seront dégagés. La fin de l'article contiendra la conclusion et offrira des perspectives supplémentaires.

## **2. Question de recherche et méthodologie**

Notre question de recherche s'énonce comme suit : de quelle façon la variation terminologique sociale a-t-elle été initialement prise en compte dans les études d'implantation conduites au Québec? Précisément, quels facteurs ont été proposés pour l'expliquer et, parmi ceux-ci lesquels semblent déterminants? La méthode mise en œuvre pour y répondre allie simplicité et rigueur. Les principales analyses menées sur le sujet ont d'abord été recensées. Par la suite, les leviers sociolinguistiques en ont été systématiquement extraits.

La section suivante contient la liste ordonnée et commentée des variables. Ces dernières sont affichées grosso modo par ordre d'importance, en tenant compte à la fois du nombre d'auteurs qui les ont étudiés et par la place qu'ils leur auront accordée. Pour chacune, les enseignements qui peuvent être tirés quant au rôle de ce facteur sur l'implantation lexicale dans des domaines spécialisés seront présentés. Il faut souligner que, bien que chacune de ces variables ait été incluse dans plusieurs enquêtes, elles n'ont pas pour autant toujours été mesurées en bonne et due forme. Cette précision importe, car toutes ne sont pas traitées également. Le spectre couvre en effet de la démonstration statistique d'un lien entre l'usage terminologique et la sociolinguistique jusqu'à des tentatives d'explication de tendances constatées, en passant par l'identification quasi énumérative de facteurs. Dans ce dernier cas, limité aux contraintes situationnelles en entreprise, ils seront mentionnés, tout simplement. Enfin, rappelons que les politiques québécoises visent notamment à franciser le milieu de travail; dans cette perspective, certaines études auront porté sur l'implantation au sein de sociétés commerciales (Heller et coll., 1982; Daoust, 1987a). Cet environnement particulier sera donc précisé de concert avec un certain nombre de variables discutées plus loin.

## **3. Variation sociale au Québec: facteurs étudiés dans les enquêtes d'implantation**

### **3.1 Appartenance à un groupe social**

L'humain, peu importe la langue qu'il parle, est influencé dans l'utilisation qu'il en fait par ses valeurs, sa culture, son milieu, etc. La sociolinguistique, appuyée par les travaux de nombreux chercheurs (Fasold et Schiffrin, 1989; Downes, 1998; Labov, 2002; Chambers, 2009), etc., a eu tôt fait de mettre au jour un élément central de la variation, soit le signal d'adhésion à un groupe ou le désir d'être reconnu par ce dernier. Sans surprise, donc, la cause qui ressort clairement aux yeux des enquêteurs touche l'appartenance à un collectif social ou socioprofessionnel. Ce critère s'apparente avec le répertoire oral ou écrit qui régit habituellement les communications dans un groupe donné; ont été distinguées, d'une part, les variables liées aux interactions à l'intérieur des noyaux sociaux et, d'autre part, celles portant spécifiquement sur le registre; ces dernières seront traitées dans la sous-section 3.2 Situations de communication et registres de langue.

Chrétien (1981) s'intéresse à l'utilisation de trois vocabulaires – anglo-américain, franco-québécois et franco-européen – du domaine de la haute-fidélité dans le cadre d'une enquête menée à Montréal. Aux fins de la recherche, il interroge des vendeurs, des techniciens de magasins spécialisés et des clients et répartit ces

derniers : professionnels; commerçants et vendeurs; techniciens-ouvriers spécialisés; ouvriers non spécialisés; étudiants; mères de famille. Il conclut que ces catégories ne s'avèrent pas en ce qui touche la variation terminologique : « [f]ait à noter, l'ensemble de ces résultats sur la connaissance et les attitudes des clients ne présente aucune variation significative selon l'appartenance socioprofessionnelle et le niveau de scolarité des informateurs » (1981:151).

Pour leur part, Heller et coll. (1982) mènent une analyse sociolinguistique dans une société brassicole. Leurs données sont obtenues au moyen « d'entrevues, d'observation (participante ou non), et par le biais d'un questionnaire » (1982:13). L'appartenance socioprofessionnelle des employés fait partie des critères étudiés. Ces ethnolinguistes notent une distribution maximale des variantes terminologiques dans le cas des bons de commande de travail au sein de cette grande entreprise montréalaise. Ces documents présentent tantôt du français standard, tantôt de l'anglais standard ou « une variation entre le standard et un argot » (1982:146). Selon les auteurs, « [c]ette distribution maximale des variantes peut s'expliquer par des facteurs humains. Les destinataires et les destinataires, appartenant tous à la classe intermédiaire, sont les seuls susceptibles de connaître et d'utiliser les trois codes » (1982:146). Ici, la hiérarchie sociale et la hiérarchie professionnelle s'entremêlent, mais les usages sont néanmoins régis par un code implicite entre individus.

Tenant compte elle aussi de la catégorie socioprofessionnelle, Daoust note que les choix linguistiques et les postes occupés dans une organisation sont directement liés. Elle constate, dans son étude au sein d'une entreprise de transport montréalaise, que les cols blancs tendent à utiliser davantage le français que les ouvriers manuels. « Le poste occupé s'est avéré un des facteurs les plus importants [relativement au choix linguistique]. Les détenteurs de certains types de postes se démarquent nettement tant au niveau de la perception de la situation terminologique dans l'entreprise qu'au niveau de leur comportement terminologique » (Daoust, 1987a:67; Daoust, 1992).

Le domaine de l'automobile a, pour sa part, retenu l'attention du chercheur Aléong et de ses collaborateurs. Le groupe tente d'y expliquer la variation terminologique. « Les organismes gouvernementaux utilisent la T.O.L.F. [la terminologie proposée par l'Office de la langue française<sup>2</sup>] comme norme lexicale. [...] Les "professionnels" de la langue [traducteurs, annonceurs, journalistes, écrivains, etc.] constituent un autre groupe important d'utilisateurs de cette terminologie. [...] Spontanément, et compte tenu des niveaux de compétences variables, ils adoptent la T.O.L.F. qu'ils perçoivent comme la norme terminologique » (Aléong, Chrétien, Ostiguy et Martin, 1981:53). Partageant des valeurs communes au sein d'un groupe socioprofessionnel, les langagiers et communicateurs privilégient de façon concertée les termes français – qui plus est, ceux proposés par l'autorité linguistique québécoise. Parallèlement, dans la même enquête, une autre strate sociale, celle des élèves de trois écoles d'enseignement en technique automobile, se distingue par ses usages selon Aléong et coll. (1981:61) : « [...] nous croyons qu'un facteur déterminant les usages terminologiques tient à l'origine sociale des élèves. Issus pour la plupart de la classe ouvrière, ces élèves se retrouvent très souvent dans des programmes de mécanique automobile en raison de la faiblesse de leur rendement scolaire (en français, en particulier) et de leurs difficultés d'apprentissage en général. Ils utilisent spontanément la variété de franco-québécois la moins prestigieuse et, d'autre part leur conscience linguistique ne les incite pas à employer d'autres variétés. De plus – bien que cela demande à être confirmé –, la T.O.L.F. est perçue comme un code écrit du système scolaire alors que la terminologie populaire représente un jargon d'identification d'un sous-groupe professionnel de la société. À l'extérieur du milieu scolaire et parfois même à l'intérieur, l'utilisation de la terminologie populaire constitue certainement un signe d'appartenance à ce groupe-là. [...] Un autre facteur d'importance dans les attitudes à l'égard des divers usages est l'influence qu'exerce sur les élèves la terminologie utilisée par des groupes d'utilisateurs particulièrement prestigieux, à savoir divers groupes fanatiques de l'automobile. »

Notons qu'Aléong et coll. ne limitent pas aux classes sociales ou aux types de postes occupés les associations de locuteurs. Ils citent également les adeptes de l'automobile, sans égard aux strates sociales de ces derniers. Chrétien exerce lui aussi une intégration en fonction des intérêts, dans le domaine de la haute-fidélité, quand il discute de la faible implantation du vocabulaire suggérée par les autorités linguistiques

---

<sup>2</sup> Aujourd'hui appelé *Office québécois de la langue française*.

québécoises (1981:157) : « [...] on peut envisager l'ensemble du secteur haute-fidélité – personnel de vente, techniciens et amateurs – comme un réseau à l'intérieur duquel circule l'information sur les appareils, les nouveaux modèles et les innovations techniques. Or, ces innovations techniques sont souvent nommées par des innovations lexicales, emprunts et néologismes, qui échappent aux professionnels de la terminologie, à ce stade initial de diffusion. » Chrétien oppose ici deux groupes sociaux, celui des professionnels et amateurs de l'électroacoustique à celui des terminographes. Il ajoute (1981:157-158) : « [...] l'ensemble des usagers haute-fidélité a créé spontanément une norme terminologique québécoise; ses usagers ne furent exposés qu'ultérieurement à la terminologie franco-européenne maintenant imposée et ce par les mass media; nous connaissons aujourd'hui les résultats soit : un indice d'utilisation faible de la terminologie franco-européenne malgré son caractère normatif et sa spécialisation au code écrit. [...] Si l'innovation lexicale française européenne est peu utilisée, c'est qu'elle n'aurait pas su s'implanter à ce *niveau interpersonnel de communication*<sup>3</sup> et ce, malgré sa diffusion dans les mass media. » Le regroupement par partage d'usages s'exerce donc de différentes façons en fonction des domaines et des individus.

Les affiliations sociales et les situations de communication coexistent fréquemment. Dans les deux dernières enquêtes citées, l'écrit – celui des professionnels de la langue, d'une part, et des terminographes, d'autre part – est opposé à la langue courante, qui sert de modèle identitaire pour les élèves et les passionnés. Il est perçu comme une norme externe, provenant d'une autorité (l'établissement d'enseignement pour l'automobile, l'Office de la langue française pour l'électroacoustique). Le vocabulaire dont les spécialistes du lexique souhaitent augmenter l'usage s'inscrit ainsi davantage dans un registre relevé. Ce parallèle entre les registres linguistiques et la position sociale est aussi constaté par Heller et coll. (1982:153) : « [L]es cadres-intermédiaires ont aussi deux usages d'importance égale suivant le type d'interlocuteur : 1) face à leurs supérieurs : communications tant écrites qu'orales à l'aide des termes standard. C'est à ce niveau d'ailleurs que la francisation est la plus avancée; 2) face à leurs subalternes : communication uniquement à l'oral à l'aide de l'argot de métier. C'est bien ce groupe charnière qui possède et est capable d'utiliser le plus grand nombre de variantes lexicales au travers de trois codes [lexique technique standard anglo-américain; standard français; argot de métier] et de deux usages, sans toutefois maîtriser parfaitement chaque code. En effet leur position hiérarchique les place à l'intersection des autres niveaux. » La formalité des échanges avec les cadres supérieurs rend naturel le recours au lexique proposé par l'Office de la langue française. Toujours dans le contexte d'une entreprise, Daoust (1987b:19) étudie également la perception des répondants. Elle les sonde quant à la langue qu'ils utilisent pour les termes techniques dans les communications orales (réunions, discussions, etc.) en fonction du type de communication orale (respectivement avec les supérieurs, les collègues ou les subordonnés). La chercheuse ne tire cependant pas de conclusions particulières au sujet des données amassées, qui paraissent largement similaires pour chacune des catégories.

À l'appui du rôle prépondérant que semble jouer l'appartenance, Heller et coll. (1982:131) justifient le recours à un argot professionnel au fait qu'il soit partagé par le même groupe social. « Les communications orales ne se font qu'entre les membres d'un seul et même groupe. Il existe donc un circuit fermé où circule l'ensemble du lexique qui a été créé par les locuteurs eux-mêmes. » Les auteurs font par ailleurs référence à une « initiation par les mots » (1982:147) des jeunes employés par leurs aînés – uniquement à l'oral. « Le maintien de l'argot de métier est dû à son efficacité à l'intérieur du groupe restreint de ses usagers. Ainsi certains craignent un ralentissement de la production comme résultat de l'implantation d'une autre terminologie » (1982:148). Cette tendance rejoint celle exprimée par Aléong et coll. (1981:65) lorsqu'ils discutent de la concurrence que se livrent la terminologie proposée par l'Office de la langue française et la populaire, surtout de langue anglaise, dans le domaine de l'automobile. « Il s'agit en fait d'une situation où deux terminologies possèdent des fonctions sociales différentes. La terminologie populaire, jargon des spécialistes et des fanatiques de l'automobile, est utilisée à des fins de communication technique et sert à marquer l'appartenance à un groupe professionnel. En dépit de critiques constantes et bien qu'elle soit très stigmatisée, cette terminologie populaire dénigrée continue à se répandre à cause de ses attributs fonctionnels. Il s'agit là d'un phénomène comparable à celui de la persistance de dialectes peu prestigieux à côté de variétés linguistiques de grand prestige [...]. De son côté, la T.O.L.F. [terminologie proposée par l'Office de la langue française] constitue un code écrit à employer dans des contextes officiels ou formels, et la plupart du temps

---

<sup>3</sup> C'est nous qui soulignons.

par des profanes de la mécanique automobile. » On peut supposer que ce dernier point, pour des élèves qui désirent intégrer un groupe professionnel, suffira à leur faire retenir le lexique populaire.

Le prestige informel du vocabulaire populaire lui assure la faveur de certains réseaux de locuteurs qui, en l'utilisant, resserrent les liens avec leurs pairs. Il faut également souligner l'importance que joue le registre oral dans ce choix; il ressort en effet de l'analyse de toutes ces enquêtes que l'affiliation sociale se manifeste essentiellement dans les conversations. En guise d'illustration de ce phénomène, Aléong (1979:51) stratifie les termes en quatre groupes d'usages : « Nous proposons d'appeler *argot professionnel* les termes relevés dans le discours oral des hockeyeurs mais qui n'apparaissent pas à l'écrit ou dans les média d'information. Le *vocabulaire standard* contient les termes largement utilisés de tout le monde tant à l'oral qu'à l'écrit. Le *vocabulaire littéraire* comprend les termes peu répandus mais qu'utilisent quelques auteurs et traducteurs épris de bon langage. Enfin, il existe le vocabulaire particulier de M. René LECAVALIER<sup>4</sup>, vocabulaire qui malgré sa grande présence auprès des téléspectateurs contient des termes qui sont vraiment exclusifs à cette personne. » « Vu synchroniquement, le vocabulaire actuel se présente comme un ensemble de séries de synonymes tantôt marqués tantôt neutres socialement. *Grosso modo*, le vocabulaire des joueurs est fortement déclassé alors que certains usages prestigieux de la radio et de la télévision sont inexistant chez les joueurs » (1979:52). Il importe de noter qu'il s'agit d'amateurs – la catégorie socioprofessionnelle ne s'applique pas. Aléong (1979:59) poursuit en conclusion : « L'étude des usages normatifs a révélé l'efficacité du mouvement de francisation de la terminologie du hockey. Pourtant l'examen des usages oraux que nous avons appelé *l'argot professionnel* démontre qu'une bonne partie de la terminologie ancienne, celle qui justement a été francisée à l'écrit est toujours florissante. *Referee*, chassé de l'écrit dès 1920 s'est retrouvé dans un " Good call referee ["] qu'a lancé un coach francophone à un arbitre francophone lors d'un match auquel assistait l'auteur cet été. Comment expliquer la constance de la terminologie populaire? Une première voie d'explication est, à notre avis, la valeur fonctionnelle de cette terminologie. [...] Il nous semble évident qu'aussi longtemps que l'anglais continuera de jouer un rôle si important dans la vie du hockey québécois, le vocabulaire populaire et surtout dans ces anglicismes aujourd'hui bien assimilés va se perpétuer. [...] Un deuxième élément d'explication du maintien au cours des années de ce vocabulaire originel est à rechercher dans les fonctions psychosociologiques de ce code linguistique. Ce vocabulaire, nonobstant toutes les objections des professionnels de la langue, est le code oral spontané de la sous-communauté linguistique des joueurs. À ce titre il participe de la sociabilité et de la confraternité qui unissent ces sportifs. » Par un jeu sur les registres, formels et informels, et les situations de communication, s'échangent implicitement les signaux d'appartenance. À cet égard, le registre écrit cède le pas, ne semblant pas offrir la même souplesse aux yeux des locuteurs, comme il sera discuté dans la prochaine sous-section.

### 3.2 Situations de communication et registres de langue

Un second élément récurrent touche les contextes de communication et, corollairement, les registres de langue. Ce point devient particulièrement intéressant, étant donné que la recherche terminologique menée au Québec a traditionnellement porté presque exclusivement sur l'écrit. La variation en ce qui a trait aux niveaux et registres et aux situations discursives n'a pas fait l'objet d'une attention soutenue au moment de l'établissement et de la consignation des vocabulaires. À titre d'exemple, on constate intuitivement que les grandes banques de données TERMIUM et le Grand dictionnaire terminologique renferment, en proportion de leur contenu, un faible taux de marques d'usage liées aux niveaux de langue. Compte tenu de ce qui précède, l'accent placé par les chercheurs sur les circonstances communicationnelles révèle un écart entre leur perception d'une implantation complète, à l'oral comme à l'écrit, et la perspective des terminographes, axée essentiellement sur l'écrit. À la suite de leur étude ethnographique, Heller et coll. font justement remarquer qu'« en insistant sur le processus des communications écrites formelles, la Loi 101 [la Charte de la langue française] n'a fait qu'accentuer la conception de la langue la plus communément répandue : autrement dit, si le problème de la langue d'usage est posé, il n'est [sic] jamais en termes de *niveaux de langue* (degré plus ou moins grand de formalité), encore moins en termes de *registres de langue* (opposition irréductible entre l'écrit

<sup>4</sup> René Lecavalier a été pendant plus de trente ans l'animateur de la très populaire émission *La Soirée du hockey*, diffusée à la télé de Radio-Canada. Il a largement contribué à faire connaître la terminologie française du hockey au Canada.

et l'oral). Cette méconnaissance des situations de communication réelle entre en contradiction avec le point de vue constamment confirmé par l'observation empirique où ce qu'on appelle "la langue" renvoie toujours à une interaction complexe entre niveaux et registres de langue d'une part, et situations de communication d'autre part [...]. Donc il faut tenir compte des différences sociales reflétées dans ces registres, des différences définies par la participation différenciée dans des réseaux de communication et donc dans les valeurs sociales, attentes, désirs et ambitions des participants, qui sont encore traduits dans leur utilisation de la langue » (1982:165-166).

Daoust, qui s'est intéressée elle aussi particulièrement à la langue en milieu de travail, pose également la question des registres. « On sait que dans les entreprises, on trouve, en concurrence, plusieurs variétés de terminologies : une terminologie de langue anglaise, une terminologie de type international de langue française qui est perçue comme la terminologie officielle, et ce qu'on appelle la terminologie-maison ou le jargon-maison. Ce dernier type de terminologie est utilisé, soit pour désigner des réalités propres à l'entreprise au niveau de la production ou des méthodes de travail, soit en concurrence avec la terminologie de langue anglaise ou la terminologie "officielle" de la langue française [...]. Ajoutons à ceci qu'il existe aussi une concurrence terminologique entre l'écrit et l'oral » (1981:2). Ces multiples couches terminologiques codifiées rappellent celles décrites précédemment dans l'enquête de Chrétien (1981) sur l'électroacoustique. Cet usage différencié entre l'oral et l'écrit attire également l'attention de Daoust (1981a:15), qui signale que « dans le cadre de communications orales, on a pu observer une tendance à utiliser plus de termes techniques de langue anglaise "à mesure que le nombre de participants et que la formalité de la situation augmentent" [...] ». Ce constat s'oppose à celui de Heller et coll. rapporté précédemment : leurs résultats indiquent plutôt une utilisation de la terminologie française de pair avec l'augmentation du degré de formalité communicationnelle. De plus, Daoust (1987b:19) a cerné un « [a]utre facteur influent [par rapport à la situation terminologique dans l'entreprise étudiée] : l'utilisation de l'oral ou de l'écrit comme outil de travail [...]. Il s'est avéré que l'utilisation de l'oral est liée à une perception d'une plus grande utilisation de termes techniques en français dans le milieu de travail, alors que c'est l'inverse qui se produit pour ceux qui travaillent surtout par écrit [...] » (Daoust, 1987a:74). Encore ici, les résultats s'opposent; il importe cependant de souligner que Daoust évalue les perceptions par questionnaires, tandis que Heller et coll. ajoutent entrevues et observations, sources d'éclairages différents.

Dans leur étude sur la terminologie de l'automobile au Québec, Aléong et coll. (1981:55) s'intéressent à la « détermination des besoins terminologiques des utilisateurs dans divers contextes : l'utilisation orale et écrite que les professeurs font de la terminologie en classe; la langue de la documentation écrite; le rôle de l'anglais comme langue additionnelle; l'influence de l'ensemble des facteurs sociologiques qui caractérisent la population cible. » Comme on peut le constater, ces chercheurs s'attardent à l'étude des registres de langue et concluent de façon claire sur leur influence. La question concernant les caractéristiques sociologiques sera discutée dans la section Analyse.

Appliquant à la terminologie les principes bien connus de la sociolinguistique, Heller et coll. avancent que plusieurs facteurs entrent en jeu lors d'une interaction. « Le terme "situation" est utilisé pour décrire ces activités [auxquelles participent les employés de l'entreprise étudiée] dans leur contexte social, un contexte qui comprend les attentes des participants vis-à-vis leur propre comportement ainsi que celui de leurs interlocuteurs, et du déroulement de l'interaction en fonction des "faits" pertinents à cette interaction. Ces "faits" comprennent ce que les interlocuteurs pensent être le but de l'interaction, les rôles des interactants, et les valeurs sociales attribuées aux identités des participants, le lieu de l'interaction, et le canal et le code utilisés lors de l'interaction » (1982:69-70). Dans ce bref passage, les ethnolinguistes soulèvent nombre d'éléments pouvant mener à la compréhension du processus décisionnel des locuteurs. Ces rouages influencent vraisemblablement les choix terminologiques, qui ont été trop souvent étudiées à ce jour comme étant effectués dans l'absolu, sur la valeur du lexème. Voilà un rappel salutaire, qui sera analysé plus loin.

### 3.3 Modes de diffusion des innovations terminologiques

Que l'on considère ou non le contexte d'une entreprise, la diffusion des innovations terminologiques s'impose comme un élément de la première importance dans les enquêtes ciblées<sup>5</sup>. Parmi les chercheurs recensés, Chrétien (1981) s'intéresse le premier aux travaux de Rogers et Shoemaker (Rogers et Shoemaker, 1971; Rogers, 2003) sur la circulation des innovations. À titre d'exemple, en ce qui touche les vecteurs de dissémination, Chrétien s'interroge « sur l'influence possible du personnel des magasins [de haute-fidélité], d'une part, sur le maintien de la norme spontanée [qu'il nomme terminologie "franco-québécoise"] et, d'autre part, sur la faible utilisation de la norme imposée [c'est-à-dire la terminologie franco-européenne mise de l'avant par l'Office de la langue française], ce qui caractérise dans l'ensemble les usages terminologiques actuels » (1981:157). Il émet l'idée suivante : « Ainsi, il m'apparaît possible qu'à cette étape de la diffusion, les facteurs qui régissent la diffusion d'une innovation lexicale soient les mêmes que ceux qui gouvernent la diffusion d'innovations technologiques. [...] L'hypothèse selon laquelle le mode de communication serait déterminant dans l'adoption ou l'acquisition d'une terminologie mérite d'être retenue » (1981:157). Selon cette étude, les adeptes d'électroacoustique prêteraient davantage l'oreille, sans jeu de mots, aux usages d'autres passionnés, professionnels ceux-là, qu'ils ne reprendraient les propositions d'une autorité linguistique, valables, mais provenant d'une source extérieure à leur cercle d'initiés. Chrétien (1981:151) constate justement la faible correspondance entre les niveaux de connaissance et d'utilisation par ses informateurs (clients, techniciens et vendeurs) : un terme connu n'est pas forcément employé. Daoust (1981:7-8) poursuit en affirmant que « la diffusion et l'utilisation d'une terminologie de langue française n'est [sic] pas non plus en corrélation directe avec l'existence à l'O.L.F., de lexiques dans le secteur de l'entreprise, ni même, de façon plus générale, avec le degré de disponibilité de terminologies de langue française dans le domaine [...]. De plus, la disponibilité et le degré d'utilisation des différentes formes d'aide offerte par l'Office de la langue française ne semblent pas non plus jouer un rôle prépondérant [...]. » Si l'influence d'une autorité linguistique sur la dissémination et l'implantation de vocabulaires spécialisés a été démontrée (Quirion, 2006b), les réseaux de pairs jouent également leur rôle, selon les auteurs cités. Commentant le cas des sociétés commerciales, Daoust (1981a:18) aborde les modalités de diffusion de la terminologie de langue française. Elle confirme : « [...] il ressort que les répondants ont des attitudes beaucoup plus favorables si la diffusion de la terminologie est perçue comme venant de l'entreprise. Si le changement est perçu comme étant provoqué de l'extérieur, il engendre des attitudes négatives [...]. » Ce dernier point peut être mis en lien avec l'autonomie processuelle discutée à la sous-section 3.5 Contraintes situationnelles au sein d'une entreprise, selon laquelle une terminologie provenant de collaborateurs joue en faveur de son implantation.

L'enseignement représente évidemment un vecteur capital dans la diffusion des connaissances, car l'acquisition du vocabulaire et des concepts vont alors de pair. Aléong et coll. (1981:58) se sont penchés sur l'apprentissage du vocabulaire de l'automobile dans des écoles techniques. « La constatation la plus importante est celle du rôle majeur dévolu à l'anglais en classe. En effet, bien que les programmes officiels et que la langue des examens d'État requièrent l'utilisation de la T.O.L.F. [terminologie proposée par l'Office de la langue française] durant les cours, tous les professeurs enseignent également la terminologie anglo-américaine. » De même, pour des raisons pratiques, la langue de la documentation didactique diffusée aux élèves s'avère essentiellement l'anglais. Selon les auteurs, ces facteurs expliquent, entre autres, la résistance à l'utilisation des appellations proposées par l'Office de la langue française. Les chercheurs concluent que « [l]a formation professionnelle donnée dans un contexte formel est assurément le facteur le plus important dans l'acquisition de la terminologie nouvelle » (Aléong et coll., 1981:64). Daoust (1981a:13) abonde dans le même sens, à savoir que ces milieux sont privilégiés pour la dissémination et l'apprentissage des mots et expressions liés à un domaine ou à une entreprise. Enfin, Heller et coll. (1982) discutent, dans leur étude

<sup>5</sup> Au bénéfice du lecteur, signalons deux autres publications, même si elles ne tombent pas dans la catégorie considérée dans le présent article, car elles ne prétendent pas mesurer l'implantation; elles proposent à la réflexion des éléments pertinents, bien que rarement pris en compte, concernant celle-ci. D'abord, l'ouvrage d'André Martin et de Christiane Loubier, *L'implantation du français. Actualisation d'un changement linguistique planifié*, publié en 1993. Ce livre se divise en deux sections; la partie qui a pour titre « Les éléments fondamentaux de la diffusion des innovations » touche particulièrement la circulation des néologismes. Comparant ces dernières à d'autres formes d'innovation sociale, André Martin présente les grandes lignes de la théorie de la diffusion des innovations, selon Rogers (2003). Le texte de Quirion (2006a) fait écho à cette publication d'André Martin; l'auteur y discute les liens étroits entre l'aménagement terminologique, la localisation et la mercatique (marketing).



ethnographique, de ce qui y influence les usages terminologiques. Au sein de la brasserie, les auteurs identifient, parmi d'autres, la langue de formation du personnel.

### 3.4 Attitude envers les terminologies

Les locuteurs cultivent attitudes et préjugés, éléments qui interviennent aussi dans leur processus d'adoption ou de rejet des vocabulaires. Daoust le signale : « [...] les attitudes sont un facteur important dans le processus de diffusion et d'utilisation de la terminologie de langue française. Elles sont aussi le reflet de la situation terminologique de l'entreprise » (Daoust, 1981a:17). Ce critère prend toute son importance advenant une multiplicité des normes terminologiques. Par exemple, dans leur étude sur le lexique de l'automobile au Québec, Aléong et coll. (1981:55) s'intéressent aux « attitudes de divers groupes d'utilisateurs professionnels à l'égard de la terminologie proposée. » Ils illustrent clairement que les standards de communication sous-jacents peuvent entrer en contradiction (1981:57) : « [p]armi les constatations d'ordre sociologique, il faut signaler que la persistance de certains usages non conformes à la terminologie de l'Office de la [l]angue française est la conséquence directe de la coexistence conflictuelle de deux normes terminologiques, celle de la terminologie franco-québécoise et celle de la terminologie de l'Office de la [l]angue française. Bien que la T.O.L.F. [terminologie proposée par l'Office de la langue française] soit, des deux, la plus prestigieuse et qu'elle jouisse d'un statut semi-officiel, la terminologie franco-québécoise demeure encore très répandue parmi les utilisateurs qui se piquent de parler un "bon" français. [...] Qui plus est, toutes les personnes consultées sont d'avis que cette forme de variation terminologique causée par la coexistence de normes terminologiques multiples et partiellement conflictuelles engendre l'insécurité linguistique chez les locuteurs, renforçant par là la terminologie populaire bien comprise de tous. » Pour des élèves, le doute est également nourri par les multiples codes rencontrés en situation d'apprentissage, comme il a été décrit dans la sous-section précédente : « Les attitudes des professeurs à l'égard des diverses terminologies sont révélatrices de la résistance que rencontre la terminologie de l'automobile de l'O.L.F. Certains professeurs déploient beaucoup d'énergie pour renforcer l'usage de la T.O.L.F. dans leur classe, d'autres s'en tirent à bon compte en se contentant de la défendre du bout des lèvres, tout en utilisant la terminologie populaire » (Aléong et coll., 1981:60). Ce dernier résume brutalement le sort réservé au lexique français suggéré : « D'un point de vue linguistique, les professeurs aussi bien que les professionnels de l'automobile estiment que la T.O.L.F. [terminologie proposée par l'Office de la langue française], malgré sa préparation et sa présentation soignées, est ésotérique et incomplète » (1981:62).

D'autres auteurs confirment l'importance de ce critère d'attitude envers les terminologies. Chrétien, par exemple, qui avance que « [...] l'écart important entre l'indice de connaissances et ceux de l'utilisation et de la valorisation serait imputable au fait que les informateurs dévalorisent le recours éventuel à des unités lexicales reconnues comme anglo-américaines » (1981:151). Quant à Heller et coll. (1982:158), ils signalent que « [l]a majorité des usagers est parfois choquée par les désignations françaises proposées, les jugeant péjoratives [...]. » Pour être utilisé, un vocabulaire doit s'accorder avec le marché linguistique auquel il s'adresse; les locuteurs et les contextes de communication doivent être étudiés avec soin; cela n'a pas été le cas, selon Heller et coll., dans l'entreprise observée : « [i]l reste néanmoins à prendre en considération le point de vue des utilisateurs qui, indépendamment des défauts et lacunes de la traduction-maison lui reprochent de proposer des termes trop longs et trop compliqués » (1982:164). Ces derniers portent-ils vraiment ces caractéristiques ou sont-ils simplement perçus comme tels? Chose certaine, les terminographes ont eu tendance jusqu'ici à mettre l'accent sur le produit, soit le vocable, plutôt que sur le consommateur, c'est-à-dire le locuteur.

### 3.5 Contraintes situationnelles au sein d'une entreprise

Une série de variables importantes concerne le cas particulier des entreprises; il s'agit de ce que Heller et coll. (1982) appellent les « contraintes situationnelles ». En fait, il s'agit des conditions macroscopiques, en ce sens qu'elles influencent l'ensemble des usages terminologiques au sein d'une société. Malgré leur mode énumératif, elles sont néanmoins prises en compte et mises en évidence par un artifice graphique.

Heller et coll. (1982) identifient successivement la **langue de formation du personnel**, la **langue des joueurs économiques et technologiques majeurs**, la **langue des fournisseurs** et la **langue des entreprises affiliées**.

Pour sa part, Daoust (1981b:6) affirme que « le **type d'entreprise** ne semble pas jouer un rôle primordial dans le processus de francisation de la terminologie. [...] On a vu par exemple que la langue de la terminologie est déterminée en grande partie par la **langue utilisée au siège social** [...] ». Elle ajoute (Daoust, 1981b:7) : « il semble que le **secteur d'activités** et le **type de technologie** utilisé ne soient pas non plus des facteurs prépondérants [...]. En fait, nous avons trouvé que l'**origine de la technologie** semble être un facteur plus important que le type de technologie lui-même [...] ».

Dans la même publication, Daoust (1981b:9-13) se base sur une vaste enquête menée par la firme privée SORECOM, pour le compte de l'Office de la langue française, auprès de douze entreprises. Elle fait ressortir un certain nombre de facteurs pertinents dans le processus de diffusion et d'utilisation de la terminologie du français au Québec : la « **détermination politique** » au **niveau de la direction d'une compagnie** (p. 9), qui se mesure par le degré d'engagement de cette dernière à respecter la Charte de la langue française et à obtenir son certificat de francisation<sup>6</sup>; l'« **homogénéité linguistique** » dans l'**entreprise au niveau de la langue d'usage** (p. 10), c'est-à-dire par l'absence d'idiomes en concurrence au sein de la firme; la **présence d'agents de changement internes** » (p. 10), soit de promoteurs du français parmi le personnel de l'organisation; l'« **autonomie processuelle** » (p. 10), ce qui signifie que les moyens sont donnés aux employés d'élaborer ou d'adapter eux-mêmes les désignations dont ils ont besoin dans l'exercice de leurs fonctions; l'**intégration du changement dans le cadre de la situation de travail** (p. 11) plutôt que comme une activité parallèle, extérieure aux tâches et aux processus habituels; le **nombre et la dispersion des vocables techniques**, car une grande quantité de ceux-ci dans plusieurs secteurs représente une difficulté (p. 12); et, enfin, une **forte standardisation interne** (p. 12) dans l'utilisation des vocabulaires à promouvoir.

Les auteurs des propositions terminologiques, tout comme les aménagistes, ne peuvent s'attaquer de front à ces éléments, qui fluctuent d'une entreprise à l'autre. Le même raisonnement s'applique peut-être lors de l'observation de l'implantation, ce qui pourrait expliquer pourquoi les variables identifiées dans la présente section n'ont globalement pas été évaluées par les chercheurs.

#### 4. Analyse des facteurs saillants des enquêtes socioterminologiques

Ont été analysées neuf d'études sur la diffusion et l'implantation de lexiques spécialisés au Québec dans la quinzaine d'années qui a suivi l'adoption de la Charte de la langue française. Bien que ce soient les plus saillantes, d'autres existent; de plus, tous les critères mentionnés dans les enquêtes n'ont pas trouvé leur place ici faute d'espace. Conformément à ce qui précède, ceux qui revenaient le plus souvent ou qui étaient considérés comme importants par l'ensemble des chercheurs ont été retenus.

Avant la valeur d'un lexème ou d'un vocabulaire, le locuteur évalue le symbole social qui y est associé. Pour le sujet parlant, le mot s'insère ou non dans son environnement, dans ses relations avec ses collègues, ses supérieurs, ses camarades de classe, ses professeurs, etc. Ses sélections deviennent un moyen par lequel il revendique sa place au sein d'un groupe. Plus ou moins consciemment, il exprime de cette manière une prise de position. La valeur symbolique attachée aux usages par un noyau social constitue indubitablement un critère de poids dans son évaluation. Pourtant, le spécialiste de la langue jette un tout autre regard lorsque vient le moment de choisir ou de créer une lexie. Faute de temps pour se rendre sur le terrain ou pour maintenir des contacts étroits avec les divers milieux à qui se destinent ces travaux, le terminologue voit surtout évoluer les concepts et les dénominations dans un contexte écrit. Naturellement, il fixera davantage son attention sur la facture du mot que sur les conditions de son utilisation; la plupart des programmes de formation québécois en terminographie insistent effectivement sur l'aspect lexical.

---

<sup>6</sup> Daoust (Daoust, 1981b:18) affirme que « c'est l'attitude de la haute direction qui favorise le changement par l'intermédiaire des agents de changement dont elle permet l'action aux différents niveaux de l'entreprise. »

Les facteurs discutés dans le présent article sont remarquablement interconnectés. Un élément ressort particulièrement à cet égard, celui de l'appartenance à un noyau social revendiquée par ses choix terminologiques; il se retrouve attaché à de nombreux autres leviers. Le désir d'être admis dans un groupe ou d'y maintenir sa place se manifeste surtout à l'oral. Évidemment, le recours à ce registre est à son tour intimement lié aux situations de communication. À ce jeu, celui qui maîtrise bien la variation terminologique jouit d'un avantage favorisant ses relations avec autrui. L'apprentissage dépend, dans la plupart des cas, des modes de dissémination. À cet égard, rappelons, à titre comparatif, les qualités requises d'une invention d'après Rogers et Shoemaker, pionniers dans l'étude des mécanismes de diffusion des innovations. Selon ces derniers, cités dans Chrétien (1981:158), « [...] les qualités requises d'une innovation sont les suivantes : 1. L'innovation doit être relativement avantageuse, c'est-à-dire plus efficace que ce qui existe déjà; 2. Elle doit être de complexité limitée; 3. Elle doit être compatible, c'est-à-dire en accord avec les valeurs existantes, les expériences passées et les besoins des usagers; et 4. Elle doit présenter une certaine visibilité, c'est-à-dire une évidence d'adoption, un usage par les autres membres du réseau. » Ce dernier point rappelle l'importance des modes de diffusion et le rôle joué par les pairs dans la reconnaissance lexicale mutuelle. Il rejoint les conclusions de Daoust, Chrétien et Heller et coll. qui constatent que la nouveauté est mieux reçue lorsqu'elle provient de sources à l'intérieur du réseau.

Le quatrième élément abordé dans le présent article, les attitudes, dépend de l'adéquation des innovations aux situations de communication. Reprenant l'exemple de Aléong et coll., les langagiers et les profanes, non-membres de cercles automobiles, mais consultant des documents communs et reconnaissant de concert les autorités linguistiques, suivront la voie suggérée par l'Office de la langue française. Devant la même situation, professeurs et élèves d'écoles techniques recourent plutôt au jargon. À cela s'ajoute, pour les apprenants, une motivation économique liée à l'employabilité. Maîtriser le lexique populaire signale une compétence qui sera valorisée par les futurs patrons. Il s'agit une réponse aux contraintes d'entreprises. Ces dernières plantent le décor dans lequel évoluent les sujets parlants; il sert de toile de fond à leurs échanges – et à leurs choix. Comme discuté précédemment, cette évaluation par les locuteurs s'effectue globalement. Elle porte sur l'acceptabilité d'une terminologie qui tombe généralement dans une des trois catégories suivantes : anglaise, populaire ou argot des métiers et, finalement, française, celle-ci portant le plus souvent le sceau de l'autorité linguistique. Le jugement d'adaptabilité du vocabulaire tient compte du contexte d'énonciation; quand on combine les critères de l'attitude à ceux des situations de communication et des registres, il ressort clairement de cela que le tout dépend du destinataire et des circonstances dans lesquelles se produit l'échange. Ainsi, dans un cadre formel ou à l'écrit, une variété prédominera le plus souvent. Quand le sentiment d'appartenance constituera un enjeu, le sujet parlant modifiera naturellement son lexique, même à l'encontre d'avis d'autorité(s) linguistique(s). La sélection ne semble pas s'effectuer d'abord au niveau du terme individuel, qui pèse bien peu dans la balance. La décision se prend à un autre niveau. La pertinence sociale l'emporte chez les locuteurs et se manifeste par un choix qui correspond au registre que l'émetteur considère comme adéquat pour que la communication atteigne son objectif. Cette échelle macroscopique contraste avec celle qui prévaut lorsque les qualités propres à un mot ou à une expression en particulier sont mises en exergue par les néologues, par exemple. Dans ces circonstances, le terminographe cisèle sa proposition, dans le but de la rendre attrayante sur le marché lexical. Cependant, si certaines unités terminologiques séduisent, l'examen des variables montre qu'il s'agira le plus souvent d'un choix secondaire aux fins de la communication. Il demeure tout de même non négligeable, si l'on se fie aux commentaires exprimés sur les soi-disant qualités des appellations françaises, prétendument péjoratives, longues ou complexes.

Notre analyse prendra fin par une réflexion sur les registres écrit/oral et sur le déséquilibre entre l'importance accordée par les terminographes au premier au détriment du second. Jean-Claude Corbeil (Corbeil, 1980; Corbeil, 2000), phare de l'aménagement linguistique au Québec, fait clairement porter le poids de la francisation sur les communications institutionnelles. Celles-ci relèvent de l'écrit, de contextes soutenus. Si l'on veut mesurer le succès des aménagistes, il faut logiquement qu'il porte sur le même objet. Or, en mettant l'accent sur l'oral, les chercheurs touchent à une autre forme de francisation, au moins aussi intéressante, mais qui n'est pas directement visée par les efforts québécois. Quelle évaluation pour quelle implantation, alors? Aléong et coll. soulèvent un important facteur supplémentaire (1981:64) : « Toute tentative de mise en œuvre d'une terminologie nouvelle dans le milieu scolaire particulier doit s'appuyer sur les caractéristiques sociologiques de la population visée. » Ce dernier point, celui des spécificités des

locuteurs visés par le changement terminologique, paraît particulièrement pertinent; or, il n'est repris nulle part ailleurs dans les études recensées. Pourtant, il semble primordial de cerner le profil d'une population si l'on désire induire chez elle une modification durable de son comportement linguistique (Rogers, 2003).

## 5. Conclusion et perspectives

Les moyens d'intervention retenus à ce jour ne garantissent peut-être pas l'efficacité. À l'heure actuelle, d'importants efforts sont consentis par de multiples organisations gouvernementales. La chute rapide du nombre d'idiomes parlés sur le globe, tout comme les mouvements de population et les échanges linguistiques et commerciaux accrus, accélèrent le mouvement. Il n'en demeure pas moins que la question se pose crûment : peut-on obtenir davantage à meilleur coût pour éviter le déclin de langues minoritaires ou, mieux encore, favoriser leur essor? L'analyse interdisciplinaire de la variation terminologique s'avère essentielle. Trop souvent, les explorations sont demeurées partielles, voire parcellaires. Par exemple, les chercheurs ont concentré leurs efforts sur la mesure de l'usage écrit. Les moyens techniques dont ils disposent expliquent ce choix. Il faudra néanmoins trouver des façons de réduire l'écart entre l'objet de recherche et celui de la variation socioterminologique. Chacun de leur côté, linguistes, lexicographes, locuteurs spécialistes de divers domaines, néologues, sociodémographes, aménagistes linguistiques, terminologues et terminographes, ethnolinguistes, etc. ont approfondi la question en fonction de leurs intérêts premiers. Il s'agit d'accroître les perspectives en incluant, au besoin, des acteurs d'autres disciplines : gestion du changement, statistique, diffusion des innovations et psychologie, par exemple. À l'instar de la terminologie qui s'est éloignée de la linguistique et de la lexicologie dans le but d'affirmer son autonomie – pour mieux y revenir maintenant –, la socioterminologie doit multiplier les ponts avec sa cousine sociolinguistique.

À l'époque où se déroulaient les analyses recensées, les terminographes ont fait porter l'essentiel de leurs efforts sur la collecte, la sélection et la dissémination des vocabulaires. Pendant la même période, les enquêteurs se sont longuement penchés sur les facteurs sociaux entourant leur diffusion et leur implantation. Depuis, les terminographes se soucient de la réception de leurs produits, tandis que les études statistiques laissent en friche le champ socioterminologique, où germeraient des explications sur les cordes sensibles entourant les choix lexicaux. Un meilleur équilibre doit être trouvé.

Comprendre le parcours de vocabulaires, de leurs répertoires terminographiques à la bouche et à la plume des experts, s'avère indispensable à l'épanouissement des langues minoritaires. Il est permis de croire que les premiers signes de dégradation de leur vitalité apparaissent dans les sphères spécialisées. Restreints par définition à un nombre limité de locuteurs, ces domaines sont susceptibles d'être influencés par des inventions et découvertes qui, sous les habits d'un système linguistique dominant, s'intègrent progressivement au vocabulaire. Pour les experts, la tentation devient grande de revêtir ces habits, tout comme le risque d'accepter, inconsciemment peut-être, que leur idiome devienne inadapté ou inopérant pour les concurrencer. Cette perte de confiance en la capacité d'un code de répondre à la modernité pourra par la suite s'étendre à la langue générale, avec des conséquences dramatiques au final. Si les aménagistes désirent que les locuteurs délaissent une variété au profit d'une autre, ils ne deviendront réellement efficaces que s'ils connaissent les mécanismes qui régissent les choix individuels.

## 6. Références

Aléong, S. (1979). *Le vocabulaire du hockey sur glace au Québec : formation, évolution et utilisation. Compte-rendu d'un projet de recherche subventionné par l'Office de la langue française du Québec*. Inédit.

Aléong, S., Chrétien, M., Ostiguy, L. et Martin, A. (1981). De la mise en oeuvre d'une terminologie de la langue française de l'automobile dans trois écoles d'enseignement technique au Québec : un premier bilan. *La Banque des mots*, n. 21, p. 45-66.

Cabré, M. T. (1998). *La terminologie : théorie, méthode et applications*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.

Cayer, M. (2002). La pratique terminologique à l'Office de la langue française : le respect de la norme dans le respect de la population, dans *La représentation de la norme dans les pratiques terminologiques et lexicographiques, Actes du colloque tenu les 14 et 15 mai 2001 à l'Université de Sherbrooke dans le cadre du 69<sup>e</sup> Congrès de l'Acfas, sous la direction de Pierre Bouchard et de Monique C. Cormier* [Montréal], Office de la langue française, coll. Langues et sociétés, n. 39, p. 113-127.

Chambers, J. K. (2009). *Sociolinguistic theory : linguistic variation and its social significance* (éd. révisée), Chichester (R.-U.); Malden, MA (É.-U.), Blackwell.

Chrétien, M. (1981). Reconnaissance, connaissance et utilisation de la terminologie française, québécoise et anglo-américaine de la haute-fidélité chez le public montréalais, dans J. M. Klinkenberg, D. Racelle-Latin et G. Connolly (dir.), *Langages et collectivités : le cas du Québec. Actes du Colloque de Liège (mars 1980)*, Montréal, Leméac, p. 145-160.

Corbeil, J. (1980). *L'aménagement linguistique du Québec*, Montréal, Guérin.

Corbeil, J. (2000). Une langue qui se planifie, dans M. Plourde (dir.), *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*, Québec, Les Éditions Fides et Les Publications du Québec, p. 306-314.

Daoust, D. (1981a). *Diffusion et utilisation de la terminologie technique de langue française dans douze entreprises québécoises. Étude réalisée pour l'Office de la langue française par SORECOM*. Inédit.

Daoust, D. (1981b). *Facteurs organisationnels et sociolinguistiques qui sous-tendent la diffusion et l'utilisation des terminologies techniques de langue française dans l'entreprise*. Inédit.

Daoust, D. (1987a). *Le changement terminologique dans une entreprise de transport*, coll. Langues et sociétés, [Montréal], Office de la langue française.

Daoust, D. (1987b). L'implantation terminologique : comportements, perceptions et attitudes, *Bulletin de l'ACLA/Bulletin of the CAAL*, 9(2), p. 17-33.

Daoust, D. (1992). Le rôle du poste comme facteur de changement des habitudes terminologiques dans une entreprise privée montréalaise. *Revue de l'Association canadienne de linguistique appliquée. Acte du 23<sup>e</sup> colloque annuel tenu à l'Université de Moncton*, 14(2), p. 71-93.

Downes, W. (1998). *Language and society*. (2e éd.). Cambridge (R.-U.); New York: Cambridge University Press.

Dubuc, R. (2002). *Manuel pratique de terminologie*. 4<sup>e</sup> éd., Brossard (Québec), Linguattech.

Fasold, R. W. et Schiffrin, D. (1989). *Language change and variation*. Amsterdam; Philadelphia: John Benjamins.

Heller, M., Bartholomot, J., Lévy, L. et Ostiguy, L. (1982). *Le processus de francisation dans une entreprise montréalaise : une analyse sociolinguistique*, coll. Langues et sociétés, Montréal, Office de la langue française.

- Karabacak, E. (2009a). Acceptance of terminology sanctioned by the Turkish Language Society: A study of the use of economic terms in Turkish newspapers, *Terminology*, 15(2), p. 145-178.
- Karabacak, E. (2009b). Unplanned terminology development: A synchronic and diachronic study on economic terms in Turkish newspapers. (Ph.D., Northern Arizona University). Inédit.
- Kocourek, R. (1991). *La langue française de la technique et de la science : vers une linguistique de la langue savante* (2e éd. augm., refondue et mise à jour), Wiesbaden, Brandstetter.
- Labov, W. (2002). *The social stratification of English in New York City*. Cambridge (R.-U.), Cambridge University Press.
- L'Homme, M. (2004). *La terminologie : principes et techniques*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Loinaz Beristain, M. (2008). Estudio de un sistema de medición y diagnóstico de la implantación de la terminología en euskera (proyecto de investigación TEIS). *Espais Terminològics 2007 : Neologia terminològica : el tractament dels manlleus : Actes de la jornada del 7 de novembre de 2007*, Vic/Barcelone, Eumo Editorial/Termcat, p. 167-175.
- Martin, A. (1998). *Les mots et leurs doubles : étude d'implantation de la terminologie officialisée dans le domaine de l'éducation au Québec*, coll. Langues et sociétés, n. 36, [Montréal], Office de la langue française.
- Martin, A. et Loubier, C. (1993). *L'implantation du français : actualisation d'un changement linguistique planifié*. Québec, Office de la langue française.
- Picht, H. et Draskau, J. (1985). *Terminology: an introduction*. Guildford (R.-U.), University of Surrey.
- Quirion, J. (2003a). *La mesure de l'implantation terminologique : proposition d'un protocole. Étude terminométrique du domaine des transports au Québec*, coll. Langues et sociétés, n. 40, Montréal, Office québécois de la langue française.
- Quirion, J. (2003b). Methodology for the Design of a Standard Research Protocol for Measuring Terminology Usage, *Terminology*, 9(1), p. 29-49.
- Quirion, J. (2006a). Localization: A Palimpsest of Terminology Management? Strategies of Terminology Introduction and Marketing, *Meta*, 51(4), p. 824-837.
- Quirion, J. (2006b). Terminometrics: an Evaluation Tool of/for Term Standardization. *TSTT 2006. International Conference on Terminology, Standardization and Technology Transfer. Proceedings*, Beijing, Encyclopedia of China Publishing House, p. 19-24.
- Quirion, J. (2011). Dynamique terminologique et terminométrie : une complémentarité nécessaire pour le suivi de l'évolution de l'usage des termes et des connaissances, *Terminology*, 17(1), p. 113-133.
- Rogers, E. M. (2003). *Diffusion of innovations*. New York, Free Press.
- Rogers, E. M. et Shoemaker, F. F. (1971). *Communication of innovations: a cross-cultural approach* (2e éd.). New York, Free Press.

Rondeau, G. (1984). *Introduction à la terminologie*. 2<sup>e</sup> éd., Chicoutimi (Québec), Gaëtan Morin.

Sager, J. C. (1990). *A Practical Course in Terminology Processing*. Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.